



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

tourisme social

Question écrite n° 77501

Texte de la question

Mme Josette Pons attire l'attention de M. le ministre délégué au tourisme sur les inquiétudes des associations de tourisme et de plein air quant au maintien de la ligne budgétaire consacrée au programme de consolidation des hébergements de tourisme social prévu sur les titres IV et VI du budget de son ministère dans le cadre du projet de loi de finances 2006. L'Union nationale des associations de tourisme et de plein air de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur manifeste son inquiétude à l'approche de l'examen du budget craignant un désengagement de l'État. En effet, cette aide permet à des équipements souvent situés en zone rurale ou de moyenne montagne de poursuivre leur activité et de continuer à constituer une offre touristique à forte dimension sociale. La disparition éventuelle de cette aide aurait par ailleurs un effet déclencheur sur les aides des collectivités territoriales qui tendraient à disparaître à leur tour. Aussi, elle lui demande de bien vouloir lui indiquer ce qui est prévu pour développer ce secteur créateur d'emplois.

Texte de la réponse

Le ministre délégué au tourisme est particulièrement soucieux que l'action de l'État en matière de tourisme social puisse se maintenir et se développer dans les meilleures conditions, ainsi que de conforter et créer des emplois qui représentent, à ce jour, plus de 12 000 salariés permanents et 60 000 salariés saisonniers. C'est pourquoi il ne peut qu'être sensible aux préoccupations des professionnels du secteur qui soulèvent un problème que le ministre avait d'ailleurs déjà évoqué, l'année dernière, dans le cadre des travaux préparatoires à l'élaboration du projet de loi des finances pour 2005, et qui avait pu fort heureusement trouver une solution satisfaisante dans le cadre du projet de loi de finances rectificative. Très attentif à ce qu'une solution puisse être trouvée très prochainement, son département ministériel poursuit actuellement une concertation avec le ministre délégué au budget et à la réforme de l'État qui vise à mettre en place un dispositif de nature à assurer le financement d'opérations relevant du programme en cause.

Données clés

Auteur : [Mme Josette Pons](#)

Circonscription : Var (6^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 77501

Rubrique : Tourisme et loisirs

Ministère interrogé : tourisme

Ministère attributaire : tourisme

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 novembre 2005, page 10298

Réponse publiée le : 6 décembre 2005, page 11364